

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération  
n° 2008.09.65.B**

**Parc Euratlantic  
tranche 2 - marché de  
fouilles  
archéologiques  
préventives:  
avenant n° 1**

**LE SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 septembre 2008**

**Secrétaire de séance** : Jean-François DAURE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

**Excusé(s) représenté(s)** :

**PARC EURATLANTIC TRANCHE 2 - MARCHE DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES  
PREVENTIVES: AVENANT N° 1**

Par délibération n°6 du 1<sup>er</sup> février 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation des fouilles archéologiques préventives sur le site du Parc d'Activités EURATLANTIC, préalablement aux travaux d'aménagement, sur la commune de Saint-Yrieix.

La commission d'appel d'offres du 19 avril 2007 a attribué le marché à la société EVEHA -24 avenue des Bénédictins 87000 LIMOGES pour un montant de 108 650 € HT.

Le présent avenant a pour objet la diminution du montant de la prestation. Le titulaire avait intégré dans son prix une provision de 7 000 € HT pour des analyses spécifiques (datations...) à utiliser en cas de besoin avéré et après accord écrit du service régional de l'archéologie. Cette provision n'a pas été utilisée en totalité et il reste un solde de 5 000 € HT.

Il convient donc de passer un avenant en moins value de 5 000 € HT pour ramener le montant du marché de 108 650 € HT à 103 650 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 septembre 2008,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'avenant n° 1 au marché de « Fouilles archéologiques préventives sur le site du parc d'activité Euratlantique sur la commune de Saint-Yrieix » confié à la société EVEHA – 24 avenue des Bénédictins 87000 LIMOGES, ayant pour objet la diminution du montant de la prestation pour un montant total de 5 000 € HT.

Le montant du marché est ramené de 108 650 € HT à 103 650 € HT, soit une diminution de 4,60 %.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**18 septembre 2008**

**Affiché le :**

**19 septembre 2008**